



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26077813

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

10 JUIN 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : 0728 675 975

Nom

(en entier) : **MARBRERIE DU HAINAUT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Courcelles, 77 à 6041 Charleroi****Objet de l'acte : Projet de fusion par absorption****I. Présentation générale****I.1 Fusion par absorption**

L'organe d'administration de la SRL MARBRERIE DU HAINAUT a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire de la société l'absorption de la société SRL MARBRERIE RT.

L'organe d'administration de la société SRL MARBRERIE RT a décidé de proposer à son assemblée générale extraordinaire la fusion par absorption de la société afin de réaliser le transfert, par suite de sa dissolution sans liquidation, de l'intégralité du patrimoine de la société, activement et passivement, à la société existante SRL MARBRERIE DU HAINAUT.

La fusion sera réalisée conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations (notamment les articles 12:7, 12:50 à 12:58) aux conditions et selon les modalités décrites ci-après.

I.2. Objectifs poursuivis

Compte tenu d'une activité fort similaire (marbrerie – activité funéraire), la SRL MARBRERIE DU HAINAUT et la SRL MARBRERIE RT peuvent être regroupées au sein d'une même entité économique et juridique afin de centraliser la gestion comptable et administrative et ainsi rationaliser ces activités.

Les bénéfices seront notamment une augmentation de l'efficacité, une réduction des coûts de gestion, une meilleure synergie, une coordination des moyens humains, une meilleure gestion ainsi qu'une simplification entre les différentes entités permettant une meilleure transparence au niveau de la structure financière.

Par ailleurs, les deux sociétés se caractérisent par un lien de filiation. En effet, la SRL MARBRERIE DU HAINAUT détient à 100% la SRL MARBRERIE RT.

L'opération se présente donc comme une fusion mère-fille ou fusion dite « silencieuse ».

Elle ne donnera lieu à aucun rapport d'échange de sorte qu'il ne sera pas recouru à l'intervention d'un réviseur d'entreprises.

II. Mentions prévues par l'article 12:50 du Code des sociétés et associations

a) Forme légale, dénomination, objet et siège social des sociétés appelées à fusionner (article 12:50, 1°)

Société absorbante :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

MARBRERIE DU HAINAUT, Société à responsabilité limitée
Siège social : Chaussée de Courcelles, 77 à 6041 CHARLEROI
Numéro d'entreprise : BE 0728.675.975

Apports : les apports s'élèvent à 255.000 €. En rémunération des apports, 100 actions ont été émises. Chaque action donne un droit égal dans la répartition des bénéfices et des produits de la liquidation.

L'actionnariat se compose comme suit :

SRL NASEAN (0465.573.472) :	50 actions
SRL SADEN BIS (0627.941.079) :	50 actions
Total :	100 actions

Objet social :

« La société a pour objet pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation, en Belgique ou à l'étranger :

- l'entreprise de pompes funèbres et, en particulier, la sous-traitance pour d'autres entreprises ;
 - commissionnaire dans le domaine des monuments funèbres ;
 - la location de véhicules à usage de pompes funèbres ;
 - intermédiaire commercial dans le sens le plus large
 - toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à toutes opérations immobilières, de gestion, de vente, d'achat, de location, de promotion, de lotissement, de construction et en général tout ce qui concerne l'immobilier ;
 - toutes les opérations immobilières généralement quelconques, et le commerce d'immeubles comprenant notamment l'achat, la vente, la revente, la prise en location, la mise en location, la sous-location, la gestion, la restauration, la transformation, la mise en valeur, la décoration, la promotion immobilière, les avants projets de constructions ;
 - tout ce qui concerne le domaine immobilier pour compte propre ou pour compte de tiers sans exception ni réserve en ce compris la profession d'agent immobilier.
 - le conseil, la gestion, le management aux/à des entreprises quel que soit leur objet social ;
 - la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, associations, établissements existants ou à créer, ayant des activités industrielles financières, immobilières, commerciales ou civiles ;
 - la gestion et la valorisation de participations notamment par la simulation, la planification et la coordination du développement des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient, directement ou indirectement, une participation ou non ;
 - l'achat, la vente, la cession et l'échange de toutes valeurs mobilières, actions parts sociales, obligations, fonds d'Etat et de tous droits mobiliers et immobiliers ; la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, de nature à favoriser son développement ;
 - la profession de marchands de biens et de matériaux divers.
 - toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement aux points suivants :
 - le commerce de fleurs et plantes d'ornement, en gros ou en détail ainsi que l'art floral ; le transport ambulancier ; entreprise de pompes funèbres et le commerce en monuments funéraires préfabriqués et d'objets funéraires, ainsi que la fabrication de cercueils.
 - les soins aux défunts: la préparation des corps pour la sépulture ou l'incinération, embaumement et services fournis par les entreprises de pompes funèbres
 - les services connexes à l'inhumation et l'incinération: la location de locaux aménagés dans les funérariums, ..
 - les services d'inhumation et d'incinération des défunts
 - les services funéraires aux animaux
 - la consultance en informatique, conseiller en comptabilité et fiscalité.
- La société aura également pour objet social :
- la promotion du sport en général ;
 - la gestion de clubs sportifs ;
 - la conception, l'acquisition, l'exploitation, la construction, l'aménagement, la location de toutes infrastructures sportives ;
 - l'organisation de cours collectifs ou individuels, dans le cadre d'une école, pour une fédération ou de toute autre manière ;
 - l'organisation d'événements sportifs de toute nature et de compétitions ;

- l'accompagnement des sportifs en compétition, le coaching, la consultance tennistique ;
 - le coaching des sportifs ;
 - la gestion et l'exploitation de cafétérias et de restaurants, la restauration, l'organisation de fêtes et de banquets ainsi que la gestion et l'exploitation de la petite restauration et de snack-bar ;
 - la vente d'articles de sport ;
 - l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location à court ou à long terme, le leasing, la représentation, la fabrication, le montage, la démolition, le transport de réparation, le lavage, l'entretien de tous les véhicules automobiles, voitures mixtes, utilitaires, camions, motos, cyclomoteurs, vélos ainsi que des accessoires et pièces de ces véhicules, le tout neuf ou d'occasion, en ce compris le commerce de détail et de gros de pièces détachées et d'équipements divers, le commerce des huiles, essences, carburants, lubrifiants, moteurs, pneumatiques et d'une manière générale de produits quelconques se rapportant à l'automobile, atelier de réparation de carrosserie automobile et de tous les véhicules ;
 - l'exploitation sous sa propre enseigne ou par voie de franchise ou licence, de tout snack-bar, cafétéria, sandwicherie, boulangerie, débits de boissons, service de cuisine rapide ou de petite restauration notamment snack friterie, pizzeria et de manière générale, de tout service traiteur ainsi que la livraison à domicile.
 - la vente au comptoir d'aliments et de boissons à emporter ou à consommer sur place.
 - l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la livraison, la fabrication de tout produit boulanger et pâtissier, de tout produit alimentaire en général,, en ce compris tout type de friandise, chocolaterie pralines, desserts de tout type, glacés ou non, boissons, y compris la préparation de produits alimentaires.
 - la gestion, l'exploitation, l'acquisition, la création et/ou la cession de toutes activités au fonds de commerce dans le domaine alimentaire, au sens le plus large du terme, la petite et la grande restauration, le service traiteur, les banquets, les salons de dégustations.
 - l'achat, la vente et la location de matériel destiné au secteur Horeca ou à l'organisation d'événements en ce compris les infrastructures nécessaires tant mobilières qu'immobilières ;
 - l'activité d'intermédiaire d'assurances ;
 - la consultance en matière financière, sociale, juridique et fiscale ;
 - la représentation commerciale dans le sens le plus large du terme ;
 - toutes activités relatives aux affaires immobilières, notamment l'acquisition et la vente des immeubles et les négociations de vente à l'exception de la profession d'agent immobilier.
- La société aura également pour objet l'exploitation d'une agence de voyage, en ce compris :
- L'organisation, comme entrepreneur ou sous-entrepreneur, et la vente, de voyages à forfait ou non, de séjours à forfait ou non, individuels ou en groupe ;
 - la vente, en qualité d'intermédiaire, de voyages à forfait ou non, de séjours à forfait ou non, individuels ou en groupe, organisés par des tiers ;
 - la vente, en qualité d'intermédiaire, de billets pour tous moyens de transport ;
 - le fret (de toute nature, entre autres aérien et maritime) ;
 - les navettes aéroport, le taxi, et l'activité d'autocariste ;
 - la location de voitures avec chauffeur ;
 - l'obtention de visas ;
 - les voyages organisés au sens large ;
 - la vente en qualité d'intermédiaire de tous produits d'assurance voyage au sens large.
 - l'étude, la vente, l'implantation, l'installation, tous travaux d'aménagement et la mise en service de piscines, spas (bains bulles), saunas, hammams, solariums, et de tous les articles de balnéothérapie existant sur le marché, ainsi que l'achat et la vente, en gros ou au détail, de tous les accessoires, équipements, matériels d'entretien, jeux divers et produits se rapportant à ces différentes activités ; cette nomenclature est explicative et non limitative ;
 - l'entretien de piscines, de réservoirs et du matériel s'y rapportant ;
 - l'achat, la vente, en gros ou au détail, l'importation, l'exportation, de tous produits de désinfection et de traitement de l'eau ;
 - l'aménagement et l'entretien de plaines de jeux, de sports divers, de parcs et jardins et d'abords en général ;
 - l'achat, la vente, en gros ou au détail, l'importation, l'exportation, d'abris et de mobiliers de jardin en tous genres ;
 - l'achat, la vente, le placement et l'entretien de clôtures, barrières et portails en tous genres ainsi que l'achat et la vente de tous articles s'y rapportant ;
 - l'achat, la vente de tous systèmes d'alarmes dans tous secteurs confondus ;
 - la vente de tous les équipements pour piscines ainsi que les jeux divers ;
 - la vente de tous les produits et matériels d'entretien ;
 - la location de bassins de piscines pour tous types d'activités (aquagym, bébés nageurs, ...);
 - l'entreprise générale de constructions et/ou d'exploitation de piscines couvertes ou non couvertes, la construction, l'achat, la vente et l'entretien de matériel d'épuration et en général de tous les articles se rapportant directement ou indirectement aux loisirs.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou liquidateur dans d'autres sociétés.

La société peut se porter garant ou fournir des sûretés réelles pour des sociétés ou des personnes privées, au sens le plus large.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.»

L'exercice social commence le premier janvier et se clôture le trente et un décembre de chaque année.

Société absorbée :

MARBRERIE RT, Société à responsabilité limitée

Siège social : Allée des Ormes, 13, boîte A, à 1370 JODOIGNE

Numéro d'entreprise : BE 1016.758.453

Apports : Les apports s'élèvent à 5.000 €. Ils sont représentés par cent (100) actions entièrement détenues par la SRL MARBRERIE DU HAINAUT.

Objet social :

« La société a pour objet pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation, en Belgique ou à l'étranger:

- l'entreprise de pompes funèbres et, en particulier, la sous-traitance pour d'autres entreprises ;
- commissionnaire dans le domaine des monuments funèbres ;
- la location de véhicules à usage de pompes funèbres ;
- intermédiaire commercial dans le sens le plus large
- toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à toutes opérations immobilières, de gestion, de vente, d'achat, de location, de promotion, de lotissement, de construction et en général tout ce qui concerne l'immobilier ;
- toutes les opérations immobilières généralement quelconques, et le commerce d'immeubles comprenant notamment l'achat, la vente, la revente, la prise en location, la mise en location, la sous-location, la gestion, la restauration, la transformation, la mise en valeur, la décoration, la promotion immobilière, les avants projets de constructions;
- tout ce qui concerne le domaine immobilier pour compte propre ou pour compte de tiers sans exception ni réserve en ce compris la profession d'agent immobilier.
- le conseil, la gestion, le management aux/à des entreprises quel que soit leur objet social;
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, associations, établissements existants ou à créer, ayant des activités industrielles financières, immobilières, commerciales ou civiles;
- la gestion et la valorisation de participations notamment par la simulation, la planification et la coordination du développement des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient, directement ou indirectement, une participation ou non;
- l'achat, la vente, la cession et l'échange de toutes valeurs mobilières, actions parts sociales, obligations, fonds d'Etat et de tous droits mobiliers et immobiliers; la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, de nature à favoriser son développement ;
- la profession de marchands de biens et de matériaux divers.
- toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement aux points suivants :
 - le commerce de fleurs et plantes d'ornement, en gros ou en détail ainsi que l'art floral ; le transport ambulancier ; entreprise de pompes funèbres et le commerce en monuments funéraires préfabriqués et d'objets funéraires, ainsi que la fabrication de cercueils.
 - les soins aux défunts: la préparation des corps pour la sépulture ou l'incinération, embaumement et services fournis par les entreprises de pompes funèbres
 - les services connexes à l'inhumation et l'incinération: la location de locaux aménagés dans les funérariums, ..
 - les services d'inhumation et d'incinération des défunts

- les services funéraires aux animaux
- la consultance en informatique, conseiller en comptabilité et fiscalité.

La société aura également pour objet social :

- la promotion du sport en général;
 - la gestion de clubs sportifs ;
 - la conception, l'acquisition, l'exploitation, la construction, l'aménagement, la location de toutes infrastructures sportives ;
 - l'organisation de cours collectifs ou individuels, dans le cadre d'une école, pour une fédération ou de toute autre manière ;
 - l'organisation d'événements sportifs de toute nature et de compétitions;
 - l'accompagnement des sportifs en compétition, le coaching, la consultance tennistique ;
 - le coaching des sportifs ;
 - la gestion et l'exploitation de cafétérias et de restaurants, la restauration, l'organisation de fêtes et de banquets ainsi que la gestion et l'exploitation de la petite restauration et de snack-bar ;
 - la vente d'articles de sport ;
 - l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location à court ou à long terme, le leasing, la représentation, la fabrication, le montage, la démolition, le transport de réparation, le lavage, l'entretien de tous les véhicules automobiles, voitures mixtes, utilitaires, camions, motos, cyclomoteurs, vélos ainsi que des accessoires et pièces de ces véhicules, le tout neuf ou d'occasion, en ce compris le commerce de détail et de gros de pièces détachées et d'équipements divers, le commerce des huiles, essences, carburants, lubrifiants, moteurs, pneumatiques et d'une manière générale de produits quelconques se rapportant à l'automobile, atelier de réparation de carrosserie automobile et de tous les véhicules ;
 - l'exploitation sous sa propre enseigne ou par voie de franchise ou licence, de tout snack-bar, cafétéria, sandwicherie, crêperie, débits de boissons, service de cuisine rapide ou de petite restauration notamment snack, pizzeria et de manière générale, de tout service traiteur ainsi que la livraison à domicile.
 - la vente au comptoir d'aliments et de boissons à emporter ou à consommer sur place.
 - l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la livraison, la fabrication de tout produit boulanger et pâtisseries, de tout produit alimentaire en général, en ce compris tout type de friandise, chocolaterie, pralines, desserts de tout type, glacés ou non, boissons, y compris la préparation de produits alimentaires.
 - la gestion, l'exploitation, l'acquisition, la création et/ou la cession de toutes activités au fonds de commerce dans le domaine alimentaire, au sens le plus large du terme, la petite et la grande restauration, le service traiteur, les banquets, les salons de dégustations.
 - l'achat, la vente et la location de matériel destiné au secteur horeca ou à l'organisation d'événements en ce compris les infrastructures nécessaires tant mobilières qu'immobilières ;
 - l'activité d'intermédiaire d'assurances;
 - la consultance en matière financière, sociale, juridique et fiscale ;
 - la représentation commerciale dans le sens le plus large du terme;
 - toutes activités relatives aux affaires immobilières, notamment l'acquisition et la vente des immeubles et les négociations de vente à l'exception de la profession d'agent immobilier.
- La société aura également pour objet l'exploitation d'une agence de voyage, en ce compris:
- L'organisation, comme entrepreneur ou sous-entrepreneur, et la vente, de voyages à forfait ou non, de séjours à forfait ou non, individuels ou en groupe;
 - la vente, en qualité d'intermédiaire, de voyages à forfait ou non, de séjours à forfait ou non, individuels ou en groupe, organisés par des tiers;
 - la vente, en qualité d'intermédiaire, de billets pour tous moyens de transport ;
 - le fret (de toute nature, entre autres aérien et maritime) ;
 - les navettes aéroport, le taxi, et l'activité d'autocariste ;
 - la location de voitures avec chauffeur ;
 - l'obtention de visas ;
 - les voyages organisés au sens large ;
 - la vente en qualité d'intermédiaire de tous produits d'assurance voyage au sens large.
 - l'étude, la vente, l'implantation, l'installation, tous travaux d'aménagement et la mise en service de piscines, spas (bains bulles), saunas, hammams, solariums, et de tous les articles de balnéothérapie existant sur le marché, ainsi que l'achat et la vente, en gros ou au détail, de tous les accessoires, équipements, matériels d'entretien, jeux divers et produits se rapportant à ces différentes activités ; cette nomenclature est explicative et non limitative;
 - l'entretien de piscines, de réservoirs et du matériel s'y rapportant;
 - l'achat, la vente, en gros ou au détail, l'importation, l'exportation, de tous produits de désinfection et de traitement de l'eau ;
 - l'aménagement et l'entretien de plaines de jeux, de sports divers, de parcs et jardins et d'abords en général;
 - l'achat, la vente, en gros ou au détail, l'importation, l'exportation, d'abris et de mobiliers de jardin en tous genres;
 - l'achat, la vente, le placement et l'entretien de clôtures, barrières et portails en tous genres ainsi que l'achat et la vente de tous articles s'y rapportant;
 - l'achat, la vente de tous systèmes d'alarmes dans tous secteurs confondus;



- la vente de tous les équipements pour piscines ainsi que les jeux divers;
- la vente de tous les produits et matériels d'entretien;
- la location de bassins de piscines pour tous types d'activités (aquagym, bébés nageurs, ...);
- l'entreprise générale de constructions et/ou d'exploitation de piscines couvertes ou non couvertes, la construction, l'achat, la vente et l'entretien de matériel d'épuration et en général de tous les articles se rapportant directement ou indirectement aux loisirs.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou liquidateur dans d'autres sociétés.

La société peut se porter garant ou fournir des sûretés réelles pour des sociétés ou des personnes privées, au sens le plus large.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.»

L'exercice social commence le premier janvier et se clôture le trente et un décembre de chaque année.

b) Date comptable (article 12:50, 2°)

Les opérations des sociétés absorbées seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante avec effet rétroactif à la date du 31/12/2025 à minuit.

c) Droits spéciaux attribués aux actionnaires de la société absorbée (article 12:50, 3°)

Les sociétés absorbées n'ayant ni actionnaires ayant des droits spéciaux, ni émis des titres autres que des actions, il n'y a pas lieu de prévoir de droits particuliers en faveur de certains actionnaires et/ou porteurs de titres autres que des actions.

d) Avantages particuliers attribués aux membres des organes d'administration des sociétés appelées à fusionner (article 12:50, 4°)

Il n'est pas prévu d'avantages particuliers à attribuer aux membres des organes d'administration des sociétés appelées à fusionner.

Le présent projet de fusion sera déposé au greffe du Tribunal de l'Entreprise du Brabant Wallon et au greffe du Tribunal de l'Entreprise du Hainaut-Division Charleroi par les sociétés fusionnantes à savoir la SRL MARBRERIE DU HAINAUT et la SRL MARBRERIE RT.

Annexes déposées aux greffes: Bilans des sociétés au 31/12/2025 avant et après fusion.